

# les Échos de Vaour





Illustration de couverture :  
Le Dandy Manchot

## Création de l'Asso "Jour de Fête" / Appel à participants

Une nouvelle association se crée à Vaour qui gèrera les manifestations festives et culturelles du village (notamment "jour de fête") va bientôt voir le Jour, si vous souhaitez y participer en tant que membre du bureau ou en tant que bénévoles merci de contacter Julie au 06 09 01 93 42

**Jour de fête 2023 - Fête du village : samedi 24 juin !**



**Vous souhaitez recevoir notre lettre d'informations électronique ? Rien de plus simple !**

Rendez-vous en bas de la page d'accueil de notre site [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr), et renseignez votre adresse mail dans le champ prévu à cet effet.

Autre moyen : nous en faire la demande par mail à [communication@vaour.fr](mailto:communication@vaour.fr)

## Édito

*Beaucoup d'entre vous n'étaient pas présents aux vœux de bonne année de l'équipe de coordination municipale du 14 janvier dernier. Pour vous faire profiter de ce discours collectif, prononcé à plusieurs voix, nous le publions ici en guise d'éditorial.*

**E**n ce début d'année, nous, équipe de coordination municipale, vous souhaitons le meilleur !

Et puisque nous avons la chance de vivre ensemble ici à Vaour, nous souhaitons que toutes et tous prenions soin les uns des autres.

Nous rendons hommage à celles et ceux qui nous ont quitté cette année, qui renforcent aujourd'hui l'âme de notre village,  
Et nous accueillons avec un immense plaisir les nouveaux venus, futurs moteurs et acteurs de la vie locale.

Nous souhaitons la solidarité, le respect, la paix et la joie.  
Nous vous souhaitons la santé et la quiétude dans vos foyers.

Nous, groupe de coordination avons signé un pacte,  
Un pacte républicain qui œuvre pour le bien commun,  
Un engagement fort pour vous représenter, vous défendre et vous assister,  
Une mission dont nous sommes fièr.es et que nous tentons de faire au mieux.

Nous saluons pour leur dévouement et pour la qualité de leur travail les salariées de l'équipe municipale : merci à Francine, à Julien, à Marie, à Renan, à Basile, à Jean-François et à Claire.

Nous tenons grâce à la force de nos convictions et par notre organisation participative qui commence à porter ses fruits.

Sentez-vous ce vent démocratique qui souffle sur notre village ?

Déjà, d'autres communes s'inspirent de nous, mais il faut faire mieux encore,  
Et pour ça, nous avons besoin de **Vous** !

C'est ce nouveau souffle qui nous aidera à tenir face aux crises extérieures.  
Et plus ce sera dur, plus il faudra faire preuve d'entraide autour de nous.

À nous tous de faire des efforts pour :

- le respect des villageois et du village dans son ensemble, des espaces publics comme privés,
- veiller davantage sur les jeunes, les anciens, les personnes fragiles ou en détresse.

L'équipe municipale a enclenché une transition énergétique, nous voulons en faire plus et nous encourageons également tous les actes individuels d'économie d'énergie et de valorisation de la biodiversité.

Continuons à échanger nos points de vue, dans le respect des individualités, des disparités.

Encore une fois merci pour ce que vous faites, merci pour ce que vous êtes.

Meilleurs vœux à chacun et chacune et...

**Bonne Année ! Vive la démocratie,  
Vive l'Amour et Vive Vaour !**





## Bilan personnel de mi-mandat de Jérémie Steil

**E**n franchissant le seuil de l'année 2023 – que je vous souhaite excellente - j'ai compté, les prochaines élections municipales étant programmées pour le mois de mars 2026, que nous étions à la moitié de notre mandat. D'ici là, nous continuerons d'assumer nos fonctions d'élu.e.s, avec le même engagement et la même envie.

Parmi ces fonctions, celle de Maire est à part. C'est en effet un rôle qui suscite nombre de responsabilités et de tâches différentes.

Je profite donc de ce moment charnière pour me poser un instant et faire un bilan personnel de mi-mandat.

Mon premier sentiment est une grande fierté. Celle d'avoir réussi à tenir nos engagements vis-à-vis de l'aspect **participatif** de notre liste citoyenne. Ce n'est pas une fierté personnelle mais plutôt une marque de respect pour toutes et tous les membres du groupe de coordination municipale. Arrivés à mi-mandat, je peux affirmer que notre travail porte ses fruits. Non seulement, nous gérons la commune avec sérieux mais nous avons réussi à appliquer une méthode de fonctionnement unique et remarquable tant au niveau local que national.

La nouvelle mairie d'Aix-en-Provence nous a récemment appelé pour s'en inspirer ; la mairie de Poitiers (participative elle aussi) entretient des relations étroites avec nous afin d'échanger pour gagner en efficacité ; Madame Claire Hédon, défenseure des Droits nommée par le Président de la République est venue assister à une réunion de coordination, nous a encouragé dans notre action en prodiguant quelques conseils utiles...

D'un point de vue personnel, je trouve que dans le quotidien, ce n'est évidemment pas si simple.

Le temps municipal est un temps long alors qu'il y a de nombreuses urgences, la réalisation des projets est un parcours compliqué, les dissensions au sein du village sont préoccupantes et on n'arrive pas toujours à satisfaire tout le monde. Je me sens parfois désemparé de ne pas trouver la solution adéquate à chaque problème. Mes insomnies et mes cheveux gris en sont la preuve mais je ne suis pas seul à porter ces difficultés, je me sens bien entouré par mes adjointes et l'équipe de salarié.e.s municipale.

Bien sûr, ce rôle de Maire a changé beaucoup de choses. Je m'investis pleinement dans cette fonction au point parfois de délaisser mon activité professionnelle d'auteur-photographe, je ne suis pas tout le temps en mairie mais la charge mentale est énorme et je réfléchis et travaille beaucoup en dehors de mes temps de présence en mairie.

Bien sûr, le regard des habitants a changé, plus de respect, plus de défiance également. Mes copains sont devenus des administrés et la casquette de Maire ne s'enlève jamais, même le week-end, même en soirée.

Bien sûr, un sentiment de solitude vient parfois me rappeler avec nostalgie le temps où je pouvais circuler dans le village de façon anodine, voire anonyme.

C'est le revers d'une médaille parfois lourde à porter.

Mais j'assume. Je sais pourquoi je me suis engagé et j'irai au bout avec passion, détermination, respect de l'autre et des institutions, avec dévouement et empathie.

Depuis trois ans, je tente de fédérer davantage, de créer du lien, de faire baisser les clivages en étant à l'écoute, attentif et disponible. Je vous pousse, ou plutôt, je NOUS incite à hausser notre niveau de solidarité envers les autres, à nous respecter davantage.

Il reste du travail c'est vrai, mais j'ai bon espoir. Les contacts se nouent ou se renouent, de plus en plus de personnes s'investissent réellement au sein des commissions, quelques projets aboutissent et Vaour est encore un village qui, de par son originalité, sa population et sa géographie, reste un lieu où il fait bon vivre. Cela ne fait aucun doute que l'équipe municipale a contribué à ce "bien-vivre ensemble" ne serait-ce qu'un petit peu mais c'est à vous que nous devons rendre hommage car c'est vous qui, de par vos actions et votre comportement, influez sur la vie du village.

Pour finir ce bilan très personnel, je tenais à vous exprimer que je n'ai d'autre ambition que de bien faire mon travail, de représenter chaque habitant.e et de me démenier pour améliorer le quotidien de tous. Mes rêves sont grands pour le village, aucunement pour ma carrière en politique.

Je suis par moment très préoccupé de ressentir une grande détresse chez certain.e.s habitant.e.s de Vaour, de constater le non respect des biens communs, que la délation a baissé mais n'a pas complètement cessé, mais je, nous, ne baissons pas les bras et continuons de chercher à aider.

J'espère que d'ici 2026 l'on pourra encore compter mutuellement les uns sur les autres, que la participation des habitants s'amplifiera et que nous résisterons, ensemble, au contexte géopolitique tendu.

Bonne lecture de cette nouvelle édition des Échos de Vaour à laquelle ont participé bon nombre de forces vives que je remercie de tout cœur. Encore la preuve que l'engagement individuel et collectif provoque de belles choses et que nous disposons d'un éventail de compétences énorme, qu'il faut encore alimenter.

Et vous ? Qu'avez-vous à apporter à la commune ?

On en parle au prochain Café Citoyens ?

À bientôt...

**Jérémie Steil, Maire de Vaour**



## Neige et froid sur Vaour !



Suite aux temps neigeux que nous avons connus, nous appelons chacune et chacun à prendre soin de ses voisins.

La municipalité de Vaour a fait tout son possible pour réduire les nuisances dues à la neige (déneigement des routes communales, coupe des arbres tombés, etc.) et nous pouvons remercier Jean-François et Basile pour leur abnégation et leur dévouement, mais dans ces contextes, il est également important que tout le monde se mobilise pour venir en aide aux personnes fragiles, aux personnes isolées.

Durant les vagues de froid, soyez prudents, attention au verglas et n'hésitez pas à faire remonter à la mairie vos difficultés, de chauffage, d'approvisionnement, de déplacement... N'hésitez pas non plus à faire preuve de solidarité et à veiller les uns sur les autres. Parfois un coup de pelle sur la route peut se transformer en sacré coup de main !

De votre côté, vous pouvez aussi, comme certains l'ont fait, entretenir le trottoir devant votre maison ce qui limitera le risque de glissade.

Nous espérons malgré tout que vous avez profité des épisodes neigeux passés (et à venir?) qui nous rappellent que l'hiver peut encore exister à Vaour !

Au moment du dégel, pensez à vérifier vos compteurs d'eau pour contrôler qu'il n'y ait aucune fuite.

(Vous fermez tous les robinets de votre maison et vous regardez votre compteur, s'il tourne c'est qu'il y a une fuite à réparer au plus vite pour éviter une facture importante).

Si vous constatez une fuite ou un autre problème, n'hésitez à prévenir la mairie qui tentera de vous apporter des solutions. Prenez soin de vous, la mairie se tient à votre disposition.

*L'équipe de coordination municipale*



## Informations relatives aux possibles coupures d'électricité **ENEDIS**

Comme vous le savez sans doute, des coupures d'électricité pourraient avoir lieu pendant l'hiver si l'approvisionnement fait défaut. Ce serait des délestages de 2 h maximum et nous devrions être prévenus à l'avance.

Cependant, **selon ENEDIS, il n'y a pas d'imminence de coupures.**

Pour plus de détails, appelez le serveur vocal d'**ENEDIS** au **09 70 52 00 70**.

Sachant cela, la mairie doit veiller à ce que tout le monde dans le village puisse faire face à ces coupures, et pour plus d'efficacité souhaite :

- recenser les personnes disposant d'un groupe électrogène
- recenser les personnes qui utilisent une assistance médicale électrique (respirateur, lit médicalisé)

Ces précautions permettront d'aborder cette période de façon sereine et d'être bien préparé-es.

Merci donc à toutes les personnes concernées de bien vouloir contacter la mairie.

Il est demandé de faire des économies essentiellement en période de forte consommation : de 8h à 13h ou de 18h à 20h.

Sur le site Ecowatt, la liste des "écogestes" :

- réduire autant que possible la température du chauffage,
- décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.) après 22 h,
- modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues),
- éteindre les lumières inutiles,
- éviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension,
- faire fonctionner le chauffe-eau pendant les heures creuses.

Bien sûr, n'oubliez pas d'avoir une réserve de bougies, des piles pour les lampes de poche, du gaz pour les Camping Gaz, des



# Infos municipales

téléphones bien chargés, suffisamment de couvertures pour pallier l'absence de chauffage le temps nécessaire.

Attention aux fermetures électriques (portails, volets roulants), aux frigidaire et congélateurs à garder fermés.

En cas de problèmes liés aux coupures de courant, n'hésitez pas à contacter la mairie qui fera son possible pour dépanner et apporter des solutions si besoin.

Alors bon hiver, profitons du coin du feu, et laissons les flocons égayer nos yeux et nos âmes d'enfants !

**À savoir :** toutes ces informations serviront également à l'élaboration en cours du Plan Communal de Sauvegarde (Plan pour répondre au mieux et au plus vite à de nombreux risques identifiés, dont celui des coupures de réseaux). Dans le cadre de cette élaboration, la mairie recherche des référents par secteur (hameaux, quartiers). Si vous souhaitez vous impliquer dans ce rôle (bonne connaissance du secteur, visite aux voisins, appels téléphoniques de sécurité, mission de réconfort aux personnes fragiles, etc.), merci de le faire savoir.

## Recensement

Le recensement de la population de Vaour est en cours.

Il s'agit d'une enquête statistique obligatoire. Ces données servent à comprendre l'évolution démographique et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...)

**Guillaume Poueyron**, agent recenseur de Vaour, se rend au domicile de chacun avec un questionnaire

papier ou vos codes confidentiels de connexion si vous souhaitez le faire par internet sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Vos réponses sont strictement confidentielles et anonymes.

Nous remercions Guillaume pour son implication et sa rigueur dans ce travail de recensement.

*Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.*



## Refonder la restauration collective sur notre territoire : L'amorce d'un nouveau modèle alimentaire ici et maintenant

Le point de départ du groupe de travail sur la restauration scolaire (7 élus de Penne, St-Michel de Vax, Roussayrolles, Vaour, la vice-présidente en charge du Développement Durable, de la Ruralité (...) et le vice-président aux Finances de la 4C) est la conviction commune que l'alimentation, et en premier lieu celle des enfants à la cantine, est un enjeu important : enjeu politique, car enjeu de modèle agricole et enjeu de santé publique. L'épidémie de Covid-19 a attiré l'attention sur un certain nombre de "comorbidités" liées à l'alimentation industrielle (le diabète, l'obésité, les cancers). En réalité des chercheurs, des parlementaires et même l'OMS avaient tiré dès la fin des années 2010 la sonnette d'alarme sur "l'épidémie mondiale de maladies chroniques" et de décès prématurés pour partie liés à une mauvaise alimentation<sup>1</sup>.

Il n'est donc pas possible à nos yeux de réduire la restauration collective, notamment pour les écoles, à une variable d'ajustement budgétaire. Les collectivités publiques et leurs dépenses doivent participer à l'impulsion d'un changement de modèle. Il ne s'agit pas bien sûr, de dépenser plus à tout prix, il s'agit de considérer que dépenser pour la restauration collective est une contribution incontournable à la santé des habitants.

### Quels objectifs peut proposer notre groupe de travail ?

■ Nous souhaitons aller vers une restauration collective largement basée sur des produits bio (issus de l'agriculture biologique, labellisée ou non). C'est pour nous une question de respect des

enfants, des familles, et une condition de leur bonne santé présente et future. C'est un des leviers dont nous disposons en tant que collectivité publique pour encourager une évolution des méthodes de production agricole, qui tourne le dos aux graves négligences écologiques et sanitaires du modèle industriel.

■ Nous souhaitons que les cantines s'approvisionnent autant que possible auprès de producteurs de notre territoire et de notre région. Ainsi, la restauration collective participerait à la redynamisation économique du territoire. La commande publique peut être un soutien intelligent au tissu agricole local pour sauver des exploitations menacées ou consolider des installations en cours de pérennisation.

■ Nous souhaitons valoriser la cuisine de Fontbonne, outil au potentiel

<sup>1</sup>Voir notamment l'édifiant rapport de la commission d'enquête sur l'alimentation industrielle : "Qualité nutritionnelle, rôle dans l'émergence de pathologies chroniques, impact social et environnemental de sa provenance", présenté par les députés Loïc Prud'homme, président, et Michèle Crouzet, rapporteuse, le 28 septembre 2018.



formidable, mais dont certains choix de gestion passés et des blocages organisationnels ont lourdement grevé la rentabilité.

Pour atteindre ces objectifs, il y a beaucoup de travail. Nous espérons pouvoir en réaliser une bonne partie dans le cadre du Plan d'Alimentation Territoriale en cours de construction à l'échelle du Pôle Territorial Albigeois Bastides.

## Quels leviers pourrions-nous actionner pour avancer dans la bonne direction et obtenir de premiers résultats ?

■ Mettre à l'essai un certain nombre de producteurs locaux (de fruits et légumes puis de fromages et viandes) pendant quelques mois, peut-être en cherchant le soutien de subventions européennes (cf. le Programme scolaire européen, qui rembourse la différence de prix entre certains produits labellisés et les produits "tout-venant"). On pourrait établir un catalogue des prix des agriculteurs du territoire intéressés par l'approvisionnement des cantines.

■ Faire une carte de la restauration collective pour notre territoire (y compris hors 4C, pour des établissements du Tarn-et-Garonne situés non loin de Fontbonne). Le but serait d'élargir (progressivement et dans certaines limites, bien sûr) la "clientèle" de notre cuisine centrale, pour qu'elle serve plus de repas et devienne rentable financièrement.

■ Accompagner les cuisiniers et le personnel des différentes cantines pour maîtriser les coûts. Des formations pourraient être proposées, visant à lutter contre les gaspillages de nourriture, à encourager l'utilisation de produits frais en cuisine et à introduire des repas



végétariens plusieurs fois par semaine. Les difficultés rencontrées ces dernières années dans la gestion de Fontbonne illustrent l'importance cruciale de la formation et de l'implication de tout le personnel pour donner une chance à ces évolutions.

■ Créer dans les bâtiments de Fontbonne attenants à la cuisine une plateforme logistique/un magasin de stockage des denrées acheminées de près ou de plus loin. Le réseau Manger Bio, notamment son antenne occitane, pourrait nous aider à trouver la bonne dimension, à faire les bons choix d'investissement au service de notre projet d'ensemble.

Voici les premières pistes qui ont émergé suite à nos réunions mensuelles depuis octobre au sein des quatre communes participatives du Causse et aux diverses enquêtes que nous avons commencé de mener pour ce groupe de travail.

À suivre...

**NB : vous pouvez également consulter l'article "Fontbonne - Etat d'avancement" de Sylvain Renard, adjoint au maire de Penne pour la commission Fontbonne sur le site [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)**



## Le p'tit coin de la minute de Catherine Aujourd'hui, une minute de rancœur

La nouvelle année a commencé pour moi par un grand ménage, tel que préconisé par la sagesse populaire, avec les résolutions qui vont bien et tout le toutim... Non, il ne s'agissait pas de m'attaquer avec mon plumeau aux étagères couvertes de trucs disparates et à la poussière qui semble s'attacher à tout objet inerte et inutile, ni à toute autre tâche ménagère remise sans cesse au lendemain du lendemain. Non, pas question de nettoyage d'hiver dans ma maison, mais bien dans le village, cible d'incivilités non revendiquées.

■ **Première étape : les WC publics du village, près de la salle des fêtes.**

Dès la porte passée, ma première impulsion ce jour-là est de repartir en courant, tant l'état général du lieu est peu accueillant (du sol au plafond, dans les WC et le lavabo, des graffiti peu intéressants mais très envahissants, un banc de la place et deux vieilles chaises atterris là pour un salon improvisé, un chapeau de Père Noël détourné de son usage, du papier toilette partout et dans tous ses états, des WC pas propres du tout - malgré le papier toilette partout - la porte forcée du local réservé à



l'entretien, déjà la cible de précédents incidents). Peu accueillant donc, même assez navrant, pas le lieu idéal pour le soulagement qu'on est venu y chercher, pas le lieu qui donne envie de le laisser comme on dit "tel qu'on aurait souhaité le trouver" bref ; dégueu, berk, et bonne année tout le monde !

Ce n'est pas la première fois qu'on constate l'état dégradé et le peu de cas fait de ces WC publics, nécessaires au village et à tout le monde, aux gens qui vont au marché ou à la pétanque, aux randonneurs et aux cyclistes nombreux, aux usagers de la place... Et que dire des conséquences pour les personnes en charge du ménage, dont le travail n'est ni respecté ni considéré à sa juste valeur ?

Alors, haut-le-cœur, hauts les cœurs, avec Cathy, nous avons retroussé nos manches, mis nos bottes et nos gants en caoutchouc, et joyeusement récuré le récurrent, remis les locaux en état autant que possible, rempli quelques sacs poubelles et, la chose faite, fermé à clé et condamné l'accès ! Le temps de cuver notre colère, de réfléchir en groupe, de mettre sur pied un chantier intergénérationnel pour tout repeindre et embellir, de chercher une solution pour que cela ne recommence pas. A l'heure où vous lirez ces lignes, les WC seront sûrement ré-ouverts en attendant leur lifting.

## ■ Deuxième étape : "l'espace poubelles" près de la caserne des pompiers.

Je constate que le tas de débris variés, vieux vêtements, vieux plastiques, vieux machins non identifiés, largué là depuis plusieurs jours, n'a pas disparu par enchantement. Je demande à Jean-François qui travaillait là s'il projette d'aller à la déchetterie, il me répond que non et m'apprend que les poubelles apportées par la mairie y sont facturées au poids ! Il faut bien comprendre que tout ce qu'on laisse hors des bacs n'est pas ramassé par les salariés de Trifyl ou de la 4C, c'est aux employés de la commune de gérer ce problème et de faire les voyages à la déchetterie.



Là encore, il y a un souci dans la façon de mal traiter les personnes qui travaillent pour la communauté, de se décharger sur eux de nos paresse et nos je-m'en-foutismes. Basta !

(Et merci aux petits lutin-es qui ont chargé ce vide-grenier sauvage sur leur traîneau et en route pour les Cabannes !)

Puisque c'est le bon moment, on peut imaginer quelques bonnes résolutions à prendre pour l'année nouvelle, pour vivre bien nos vies sans gêner celles des autres, d'autant que c'est facile quand on y pense. Comme on disait avant, "plaisir d'offrir, joie de recevoir".

A part ça, promis juré, tout va bien et c'est tant mieux, je vous souhaite à toutes et tous le meilleur pour 2023, pensez à rentrer du bois...

**Catherine Samuel**



## Conseils municipaux

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site Internet de la commune

### ■ Conseil municipal du 22 sept. 2022

#### • Compétence Assainissement des eaux usées

Le Conseil demande à la Communauté de Communes (4C81) de déléguer à la commune la compétence "assainissement des eaux usées". A terme, la 4C81 sera seule responsable de la fixation des tarifs de la redevance et du recouvrement des recettes.

#### • Réhabilitation de la salle voutée de la Commanderie

Le Conseil confie à M. Maxime Repaux, architecte, la mission de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la salle voutée de la Commanderie.

#### • Rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et sur

#### le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021-2022

Le Conseil adopte les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021-2022. Le rapports sont mis sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### • Rattachement des communes de Frousseilles, Donnazac et Amarens à la 4C au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le Conseil valide le rattachement des communes de Frousseilles, Donnazac et Amarens à la 4C au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### • Conseillers communautaires à la Communauté des Communes du Cordais et du Causse

Suite à la démission du poste de conseiller communautaire de Melvin Rocher, il est remplacé par Jérémie Steil, qui siègera aux côtés de Nathalie Mulet.

#### • Déclassement d'un terrain communal en vue d'une vente

Pour réaliser la vente d'un terrain de 5 m<sup>2</sup> environ, rue du Levant, à M. et Mme Douglas, décidée au Conseil Municipal du 9 juin 2022, le Conseil décide son reclassement dans le domaine communal privé.

#### • Recrutements

Le Conseil décide le recrutement d'un agent recenseur pour la période allant de mi-janvier à mi-février 2023. Il décide également le recrutement d'un agent contractuel pour aider à la rénovation d'un



## Rectificatif concernant l'article sur l'eau du dernier numéro des Echos de Vaour

Madame Linon, propriétaire du lac du Rial, souhaite préciser que le lac est un lieu privé où la baignade est interdite.

Merci de respecter les panneaux.

## L'équipe de coordination municipale a son stand sur le marché !

Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, venez rencontrer des membres du groupe de coordination municipale présents sur le marché de Vaour, depuis le 2 février dernier.

## Vol à la scierie Vigroux

Madame et Monsieur Vigroux nous signalent le vol d'un moteur thermique de marque Honda (référence : Honda GX 160 T1, voir photo) et d'autres accessoires de travail dans le hangar de leur scierie.

Pour toute information merci de vous mettre en relation avec Madame et Monsieur Vigroux au : 05 63 56 30 20



## Conseils municipaux

appartement à la Cité du Lac pour une période de 1 mois allant du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2022 inclus.

### • PLUi

Plusieurs questionnements quant aux demandes de permis de construire et autres certificats d'urbanisme refusés par la DDT dans les zones constructibles de la carte communale, afin que les gens puissent vivre à Vaour.

Inquiétude identique au sujet des futurs départs à la retraite d'agriculteurs et l'installation d'autres : ceux qui partent en retraite veulent bien naturellement rester dans leur maison mais la DDT a refusé que soit inscrit dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir) que la construction d'habitat pour les repreneurs (autre que des éleveurs) soit permise.

### ■ Conseil municipal du 10 nov. 2022

#### • Décisions modificatives du budget

Le Conseil prend plusieurs décisions modificatives :

Vote de subvention exceptionnelle :

- 20 000 € de subvention exceptionnelle pour équilibrer le budget de l'eau, transfert du budget principal au budget de l'eau

Vote de crédits supplémentaires :

- 6 000 € de crédits supplémentaires pour la réhabilitation des logements communaux,

transfert du budget de fonctionnement au budget d'investissement.

### ■ Conseil municipal du 8 déc. 2022

#### • Approbation du rapport et du tableau des attributions de compensation 2022

Le Conseil approuve le rapport et le tableau des attributions de compensation au titre de 2022, établi par la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) qui statue sur les transferts de charges entre les communes et la Communauté de Communes.

#### • Nouveaux tarifs location salle des fêtes applicables au 1er janvier 2023

Voir ci-après.

#### • Décisions modificatives du budget

Le Conseil prend plusieurs décisions modificatives :

Vote de subvention exceptionnelle :

- 10 000 € de subvention exceptionnelle pour équilibrer le budget de l'eau, transfert du budget principal au budget de l'eau

Vote de crédits supplémentaires

- 13 631,69 € de crédits supplémentaires pour la voirie, transfert du budget de fonctionnement au budget d'investissement.

(NB : ces subventions et crédits supplémentaires doivent être votées en fin d'année afin d'assurer le fonctionnement budgétaire de la mairie avant le vote du budget 2023 début avril)

## Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes de Vaour au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les tarifs de location de la salle des fêtes de Vaour n'ayant pas été révisés depuis 2016, le conseil municipal a décidé de procéder à leur réévaluation pour l'année 2023.

La mairie offre la possibilité de signer une convention avec les personnes ayant une activité régulière dans cette salle.

Chaque personne ou association qui loue la salle devra fournir une quittance d'assurance pour la manifestation organisée, ainsi qu'un chèque de caution de 100 € pour les dommages éventuels et un chèque de caution de 50 € pour le ménage non fait.

Le ménage n'étant pas compris dans le prix de la location, la mairie de Vaour se verra contrainte de le facturer aux utilisateurs si la salle n'est pas rendue propre.

Tarifs à la journée	Tarif été	Tarif hiver
Association et habitants de la commune et du causse	25 €	100 €
Association ou particulier extérieur à la commune	50 €	150 €



# Vie des commissions

## Trois fois moins cher dans le bac jaune. Alors trions !

Notre geste de tri compte, pour l'environnement évidemment, mais pas seulement... Pour le porte-monnaie aussi ! Quelques explications...

### ■ Que payez-vous en réalité ?

Deux structures s'occupent de nos déchets :

- Pour la partie "collecte des déchets", c'est notre Communauté de Communes, la 4C

- Pour la partie "valorisation", c'est Trifyl et ses équipements industriels (déchetteries\*, centres de tri, bioréacteur, plateformes de compostage, plateformes de préparation du bois...)

Vous ne payez jamais directement à Trifyl le service de valorisation de vos déchets mais indirectement à travers vos collectivités de collecte.

La valorisation des déchets génère des recettes et des coûts et Trifyl, en tant que service public, veille à l'équilibre entre les deux. Autrement dit, toutes les recettes permettent de compenser les coûts. Plus Trifyl diversifie les recettes, moins le coût pèse sur les ménages.

### ■ La liste des coûts

Les coûts liés aux investissements et au fonctionnement du dispositif de valorisation des déchets (déchetteries\*, centres de tri, bioréacteur...) intègrent : les frais d'exploitation (carburants, entretien des machines, amortissements des équipements...), le coût de la main d'œuvre des hommes et des femmes qui travaillent au quotidien pour ces services, mais aussi la rémunération des prestataires spécialisés dans certains traitements spécifiques (déchets ménagers spéciaux par exemple).

### ■ La liste des recettes

Pour financer le dispositif, Trifyl mobilise des ressources diversifiées, grâce à : la vente des matériaux (7% de ses recettes), la vente d'énergie (9%), les soutiens des éco-organismes et des financeurs (11%), le traitement opéré pour d'autres collectivités, le Sydcom de l'Aveyron, le Smictom de Lavaur, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (19%)... et la participation des adhérents à Trifyl, qui ne représente plus qu'un tiers du coût total.

\* Pour les scrabbleuses (eurs) : l'Académie française a tranché pour l'orthographe déchetterie.

À l'inverse, l'Union Européenne a choisi, elle, d'utiliser l'orthographe "déchetterie" pour toutes ses communications officielles et ses textes de loi.

### ■ Économies d'échelle et incitation au tri et à la réduction

Trifyl assure la compétence de traitement des déchets pour 14 collectivités adhérentes. Les communautés de communes, communautés d'agglomération et syndicats de collecte qui ont adhéré à l'établissement bénéficient ainsi d'économies d'échelle.

### Les élus de Trifyl ont choisi d'établir des tarifs incitatifs en fonction des efforts de réduction et de tri de chaque collectivité.

Ainsi, ils ont souhaité mettre en place un tarif bas pour le tri (emballages et papiers recyclables), inférieur à celui des déchets résiduels (poubelles noires), pour inciter à trier, et à bien trier.

En 2020, c'est donc en moyenne 90 € la tonne pour la poubelle noire et 35 € la tonne pour les emballages et papiers correctement triés.

Les collectivités de collecte paient à Trifyl en fonction du geste de tri de leurs habitants, autrement dit, de notre geste de tri.

Le calcul est vite fait : le tri des recyclables coûte près de 3 fois moins cher dans le bac jaune.

### Alors trions !



## Donner une nouvelle vie à nos déchets

Les élus de toutes les communes de la 4C (et d'autres communautés de communes du Tarn) ont tous été invités par Trifyl (Syndicat mixte départemental qui assure la mission de service public pour la valorisation des déchets ménagers) à des réunions d'information sur le **nouveau recyclage des déchets plastiques**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, "100% des emballages et des papiers se trient", peut-on lire sur le site de Trifyl et Daniel Vialelle son président affirme « La priorité reste la réduction de nos déchets dans les années à venir ».

Cette précision est essentielle, car même si l'effort de recyclage et de valorisation des déchets est important - il est en effet indispensable de trier ses déchets, de donner une nouvelle vie au plastique - il n'en reste pas moins qu'il faut savoir que le recyclage de simples pots de yaourt ou de gourdes compote (et pas seulement !) doit faire l'objet de **recyclage chimique** qui est le cauchemar des recycleurs.

« Ce sont bien les metteurs en marché qui sont responsables de la non-recyclabilité des emballages » précise la rédactrice en chef du magazine L'Usine Nouvelle.



# Vie des commissions



En réalité, bien souvent **tous les emballages triés ne sont pas recyclés**. La moitié des emballages plastiques va finir dans des décharges à l'autre bout du monde, en tous les cas pas en France. (voir l'enquête "Déchets : la grande illusion" de Cash investigation).

Et quand cet effort de recyclage est fait, il est toujours impossible aujourd'hui de créer des objets composés à 100 % avec du plastique recyclé : les bouteilles composées de plastiques recyclés le sont à 25 % seulement. Le reste, c'est de la nouvelle matière : du plastique tout neuf. On a fait des plastiques la base de nos objets les plus jetables, or c'est le seul matériau qui subsiste dans la nature pendant des siècles... Il ne sert pas plus notre santé que celle de l'environnement : il nous met en danger !

La politique de l'État est de favoriser le recyclage plutôt que de réduire à la source la production et d'inciter la population à moins consommer.

**En conclusion, une prise de conscience et un changement dans les pratiques de chacun sur sa consommation de matériaux plastiques sont donc plus que nécessaires.**

## Tilia platyphyllos

La Commission Transition Écologique est intervenue tout début janvier pour planter un tilleul de Hollande ou *Tilia platyphyllos* devant la mairie en remplacement de l'ormeau, disparu de sa belle mort et dont l'emplacement avait été momentanément comblé avec des *herbes de la pampa*.

Cette variété de tilleul est intéressante à plus d'un titre. C'est un arbre de grande taille qui offre une ombre rafraîchissante l'été. Les fleurs du tilleul de Hollande sont parmi les plus parfumées et sont donc très appréciées des insectes butineurs et pour la réalisation de tisanes.



## Des travaux dans la mare

Le samedi 7 janvier dernier, une joyeuse équipe de citoyens et de citoyennes s'est mobilisée pour enlever le surplus de végétation qui commençait à envahir la mare proche du carrefour Gaillac - Haute-Serre.

Ce fut laborieux... mais efficace !

L'excès de végétaux en décomposition dans l'eau produit du méthane et acidifie l'eau.

C'est un entretien qui se poursuivra en plusieurs tranches d'interventions sur plusieurs années pour bouleverser le moins possible la vie des animaux. Nous pensons faire de même sur d'autres mares, avec l'autorisation des propriétaires.

Les présentes et présents : Nathalie, Sylvie, Sophia, Isabelle, Leonore, Tom, Bernard et Damien (qui prend la photo).



## Le chantier du pigeonnier avance doucement mais sûrement (comme on dit !)

Une petite équipe se retrouve dans les ateliers municipaux en alliant la bonne humeur, la motivation, les compromis car travailler ensemble avec nos différences d'organisation est toujours une source pour travailler sa "zénitude".

À ce jour, nous en sommes au socle avec la pose du plancher. Nous travaillons dans les ateliers municipaux ; le planning est d'avancer au maximum l'armature des murs à l'abri et le jour J du Grand déménagement, Jeff la déplacera en tracteur sur les plots en béton situés sur le parking de l'école.

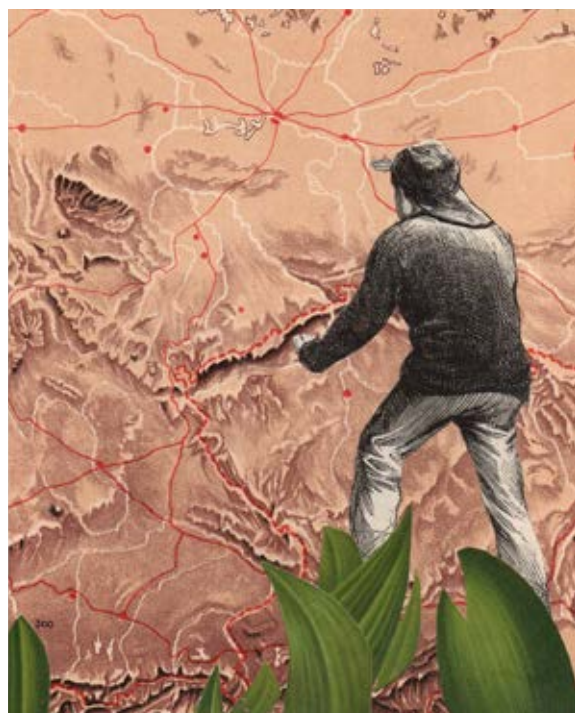
Dès que le pigeonnier sera fini, nous capturerons des pigeons qui se trouvent dans le village, nous partons sur 3 couples qui seront enfermés un mois pour donner naissance à d'autres pigeons qui, si tout se passe comme on le souhaite, attireront d'autres pigeons. Nous pourrions ainsi contrôler les naissances.

Nous sommes humbles sur la réussite du projet car il faut continuer à fermer les autres endroits de nidification dans le village et voir comment vont réagir les autres pigeons.

Il est possible que nous ayons à contrôler plus radicalement la population pour qu'il n'y ait que des "autochtones" dans le pigeonnier.



Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec plaisir, contactez-nous par e-mail : [pigeonnier@vaour.fr](mailto:pigeonnier@vaour.fr)



## En chemins !

### Où en est-on de l'ouverture de chemins de randonnées sur Vaour ?

Au sein de la commission Transition écologique, on a créé un petit groupe "En chemins !".

Des réunions concernant l'ouverture d'un chemin à Aymès - en prolongement du sentier du "Chemin des Crêtes" - ont eu lieu.

Après moults avis différents, nous avons conclu que le chemin existant après le "Chemin des Crêtes" - ouvert par les riverains et propriétaires des forêts alentours il y a plusieurs années - suffira et servira à rejoindre la route de Saint-Beuzile. Celui que l'on souhaitait ouvrir demande un investissement financier et humain trop important.

Arrivés sur cette route de Saint-Beuzile, vous avez deux possibilités :

- à droite, vous rejoignez la randonnée "Grésinhola"
  - à gauche, vous rejoignez la route de la forêt de Fontbonne, vous reprenez le sentier de la ferme de Linon, qui rejoint les randonnées "Grésinhola" et donc Vaour.
- Il faudra faire les petits panneaux de direction.

Les personnes du groupe "En chemins !" réfléchissent à ouvrir de petites sections de chemins fermés où le système d'affouage\* pourrait être organisé.

Projet en chemin, à suivre.

\* Affouage : droit qu'ont les habitants d'une commune de pratiquer certaines coupes de bois sur les biens communaux ; la part de chacun.

Attention ! L'affouage n'est pas autorisé en forêt domaniale.



# Vie du village

## Le Café tricot

Notre Café tricot du mardi continue cette année encore avec de nouvelles tricoteuses et crocheteuses.

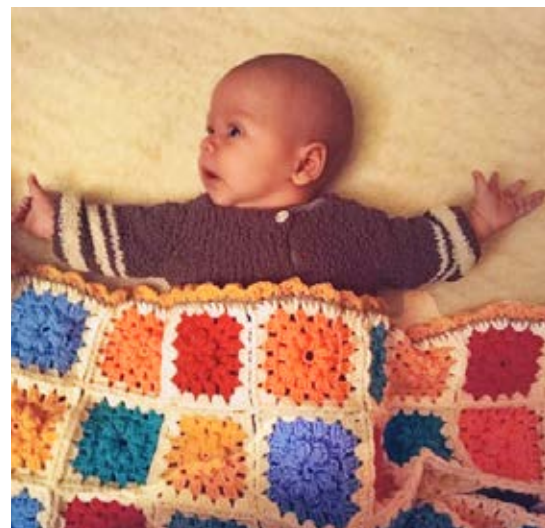
L'année dernière, nous avons offert un plaid au bébé Jean, fils de Jeanne et Ivan, travail collectif qui nous a bien amusé !

Nous avons aussi un beau stand au marché de Noël et vendu quelques-unes de nos réalisations. L'argent gagné nous a servi à l'achat de caisses et étagères pour stocker la laine que des personnes sympas nous ont donnée.

Nous avons aussi renouvelé notre stock de thés et infusions.

Vous pouvez nous rejoindre tous les mardis de 15h à 17h à la Maison du Causse.

Bonne humeur assurée !



## Marché de Noël

Comme les autres années, notre marché de Noël a eu un grand succès.

Malgré une pluie fine, beaucoup d'exposants sont venus et ont rejoint les habitués producteurs et autres marchands du jeudi matin.

Le vin chaud et les petits gâteaux de l'association Familles Rurales nous ont réchauffés et les frileux ont pu trouver les pulls, mitaines, écharpes et bandeaux au stand collectif du Café Tricot de Vaour.

Les produits de la ruche, les savons artisanaux, les calendriers, les bougies, les poteries, le chocolat, les plantes, les bijoux et l'artisanat local étaient au rendez-vous.

C'était une belle matinée de fête !

## Interview de Manon Espinosa Richard, nouvelle bibliothécaire à la médiathèque Noël Richard depuis septembre 2022

### Comment es-tu devenue bibliothécaire ?

J'ai toujours aimé les livres et je suis une acheteuse compulsive de livres !

J'avais en tête une autre voie, mais après quelques mois sur les bancs de la fac j'ai décidé que ce n'était pas pour moi. J'avais deux envies très différentes pour la suite, j'ai donc fait un stage de réorientation en médiathèque pour confirmer mes envies. Après ça ma décision a été prise : je serai médiathécaire !

Après avoir fait un DUT en information communication dans la gestion des documents numériques, j'ai poursuivi avec une

Licence en documentation spécialité bibliothèque. Après un premier poste en réseau de lecture publique (médiathèque pour les intimes) dans le Tarn (réseau Gaillac-Graulhet) et de multiples changements dans ma vie perso, j'ai finalement pu revenir dans la région grâce à ce poste !

### Quel est le genre de livre que tu aimes lire ?

Je lis majoritairement du fantastique/fantasy/heroic fantasy/bitlit/science-fiction, en gros tout ce qui n'est pas trop "réel".

Sinon, j'aime également les romances et les comédies.



# Vie du village



- des romans : policiers, sentimentaux, historiques, de terroirs ; légers, profonds, sombres, lumineux ; pour adultes, ados, enfants
- des documentaires : sur tout les sujets et pour tous les âges
- de la musique : connue et moins connue
- des albums pour enfants et pour les plus grands
- des BD et des Mangas pour tous les âges
- des magazines
- des DVD
- des livres audios
- et même un accès numérique à la médiathèque départementale du Tarn qui permet d'avoir accès à une myriade de choses : auto-formations, films, magazines, livres audios, livres numériques etc.

## Et le genre que tu ne lis qu'à reculons ?

Tout ce qui est trop "réel" et dur. La lecture est un échappatoire au monde réel pour moi et tout ce qui me ramène au côté sombre de l'être humain me gêne énormément, sauf dans le fantastique (allez savoir pourquoi !).

## Peux-tu nous dire en quelques mots la diversité de ce qu'on peut trouver dans la médiathèque de Vaour ?

Tout ce qui peut intéresser bien sûr !

## La médiathèque a-t-elle des projets particuliers pour cette année ?

OUI ! Cette année, j'aimerais pouvoir proposer plein d'animations variées, pour les enfants, les ados, les adultes. Des lectures à voix haute, des ateliers créatifs, des contes et légendes, des ateliers numériques... Mais pour cela, il faut que le public réponde présent !

## Rencontre avec Fiona Lauriol autour de l'isolement des personnes âgées

La députée du Tarn, Karen Erodi, est venue le vendredi 27 janvier à la salle des fêtes de Vaour pour participer à une conférence / débat avec Fiona Lauriol autour de la manière dont nous accompagnons nos personnes âgées.

Fiona Lauriol, c'est l'aventure d'une jeune femme qui a choisi de "sortir" sa grand-mère centenaire de l'EHPAD dans lequel elle se trouvait et de voyager avec elle une dernière fois. Ce dernier voyage aura duré près de trois ans à travers l'Europe. Aujourd'hui, Fiona fait le tour de France pour partager cette expérience unique et sensibiliser sur l'isolement social des personnes âgées.

Dans une démarche trans-partisane, la députée Karen Erodi a "souhaité accueillir Fiona pour permettre le débat dans une période où la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France est examinée en commission des affaires sociales. (Elle) considère que la loi doit se nourrir de l'expérience et des réalités quotidiennes vécues par les citoyens."

Pour en savoir plus, découvrez le livre qui retrace cette folle aventure à la médiathèque Noël Richard de Vaour :

101 ans, Mémé part en vadrouille de Fiona Lauriol, Blacklephant Editions

**Sensibilisation à l'isolement social des personnes âgées**

**CONFÉRENCE / DÉBAT**  
Vendredi 27 janvier à 18h30  
Salle des fêtes de Vaour

**Luttons ensemble contre l'isolement de nos aînés !**  
Fiona Lauriol parcourt la France pour lutter contre l'isolement de nos aînés. Sa vie est un message urgent de tous et faire bouger les lignes.

**101 ANS MÉMÉ PART EN VADROUILLE**  
Célébrer 101 ans d'existence, le plus grand défi de la vieillesse. Le récit d'une dernière aventure de Fiona Lauriol avec sa grand-mère centenaire à travers l'Europe.

Disponible en librairies et sur les plateformes en ligne

**FIONA LAURIOL** viendra partager avec nous son expérience

En présence de **KAREN ERODI**, Députée du Tarn





# Vie du village

## L'Hôtel du Parc, raconté par Ginette Richard

Après avoir vécu à Vignères, les parents de Ginette Richard ont acheté l'Hôtel du Parc en 1946, elle avait 9 ans. Il y avait déjà une épicerie et un bar.

Elle se souvient que ses parents ont dû s'endetter pour restaurer le bâtiment et pour créer le restaurant et l'hôtel en 1964 tout en continuant l'épicerie, le café et le tabac.

Il y avait une très bonne ambiance, une clientèle nombreuse, agréable et fidèle.

L'hôtel ne fonctionnait qu'en été, les pensionnaires venaient parfois de Paris ou de Marseille pour rester une semaine ou plus.

Des cars de tourisme arrivaient pour les repas, la terrasse ombragée était pleine, il y avait des animations, des mariages et le dimanche on dansait dans la salle du bas.

Quatre jours par semaine, Monsieur Richard sortait sa fourgonnette-épicerie pour la tournée dans les villages alentours qui n'avaient pas eux-mêmes une épicerie : Campagnac, Itzac, Peyralade, Saint-Beauzile et Roussayrolles.

Il fallait aussi entretenir le parc avec ses arbres magnifiques.

Ginette se souvient qu'au début sa mère lavait le linge au lavoir près des garages à gauche de l'entrée du parc.

Il y avait beaucoup de travail, mais la famille était motivée et

aidée par Jeannine Lafage pour la cuisine et le ménage et par Madame Garcia pour la vaisselle.

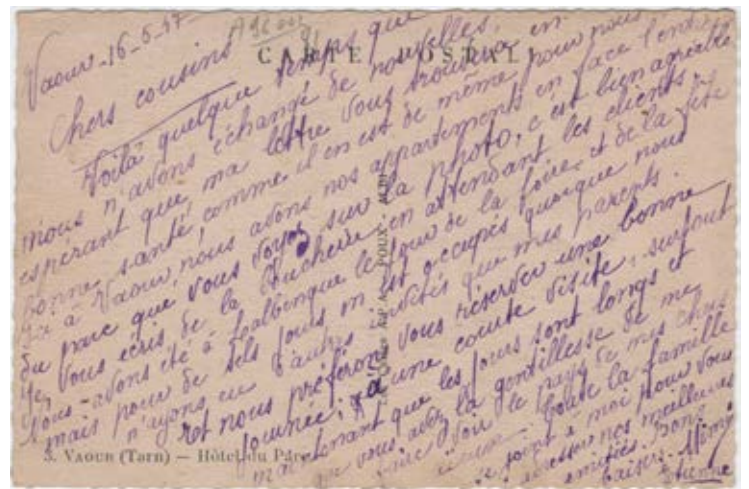
Ginette était à tous les postes, là où il y avait du travail.

En 1997, la famille Richard a vendu l'Hôtel du Parc qui a ensuite été revendu plusieurs fois.

Madame Richard aimerait qu'il y ait de nouveau un restaurant qui, selon elle, aurait beaucoup de succès.



L'hôtel du Parc jadis...  
... et aujourd'hui



Retranscription du texte de la carte postale

Vaour, le 16-5-47

Chers cousins,

Voilà quelque temps que nous n'avons échangé de nouvelles, espérant que ma lettre vous trouvera en bonne santé, comme il en est de même pour nous. Ici, à Vaour, nous avons nos appartements en face de l'entrée du parc que vous voyez sur la photo, c'est bien agréable. Je vous écris de la boucherie en attendant les clients. Nous avons été à Lalbenque le jour de la foire et de la fête, mais pour de tels jours on est occupés quoique nous ayons eu d'autres invités que mes parents. Et nous préférons vous réserver une bonne journée, à une courte visite surtout maintenant que les jours sont longs et que vous avez la gentillesse de me faire voir le parc de mes chers aïeux.

Toute la famille se joint à moi pour vous adresser nos meilleures amitiés.

Bons baisers. Mimi, Etienne



## L'influence du passé sur la colline de Vaour

Dans le cadre de son implication comme intervenant à l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi, Jérémie Steil a sollicité 4 étudiant.e.s en Master 1 d'Histoire Publique pour mener une rapide recherche historique et sociologique de la Cité du Lac et produire un écrit, sous forme d'article Internet. Marie Brunel, Lola Duchaigne, Anissa Salomon et Loïc Cevenes se sont donc rendus deux fois à Vaour. Ils ont recueilli des témoignages d'habitants de la Cité du Lac, et se sont documentés auprès des Archives Départementales du Tarn à Albi.

Voici un extrait de leur article.

L'arrivée en France des harkis<sup>1</sup>  
Après l'indépendance algérienne, les harkis vivent dans un climat de tension perpétuelle dans leur pays, considérés comme des traîtres pour avoir soutenu la France. En moyenne, les historiens estiment que 60 à 80 000 personnes sont mortes pendant le conflit<sup>2</sup>. La France offre l'asile à tous les harkis souhaitant quitter le territoire maghrébin, et nombreux sont les individus traversant la Méditerranée avec l'espoir d'un avenir meilleur. 42 500 harkis parviennent à trouver refuge en France<sup>3</sup>, avec une réception moins chaleureuse que celle à laquelle ils étaient préparés. L'opinion publique s'enflamme, la peur est palpable, elle envahit les débats en France. Les sentiments xénophobes et racistes ressortent.

saltes a retenu notre attention au cours de nos recherches, parce que tous les harkis établis à Vaour ont d'abord fait escale là-bas. La Cité du Lac devient une solution secondaire pour accueillir ces algériens dans de meilleures conditions. Elle est ouverte dès que les travaux sont terminés et permettent l'accueil d'individus, voire de familles, en son sein. La Cité du Lac est un logement de transit pour les harkis, considéré comme un hameau forestier, qui était censé rester une solution provisoire avant qu'ils n'obtiennent de meilleures accommodations.

Chaque harki se voit systématiquement proposer la nationalité française à son arrivée en France. En acceptant, ils entrent dans un système de protection contre le chômage visant à leur assurer une priorité d'emploi, qui va dans les intérêts des harkis et de la France. Pourtant, leur situation reste particulièrement précaire. Ces hameaux forestiers sont éloignés de tout, cachés au milieu des chantiers où ils doivent travailler.

Quelle est la réalité de cette réinsertion des harkis en France ? Si la France s'est préoccupée de leur accueil dans l'urgence, il est possible de s'interroger sur l'efficacité des dispositifs mis en place.

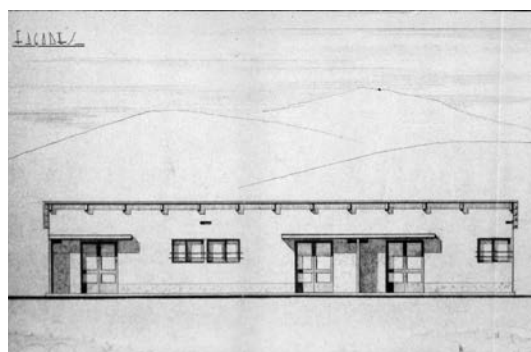
Les problématiques du passé sont toujours présentes dans nos actualités. Les anciens hameaux forestiers sont devenus des logements sociaux. On retrouve cette distance géographique et sociale.

### ■ Les harkis dans la Cité du Lac

La Cité du Lac de Vaour fait partie de ces hameaux forestiers ouverts aux harkis du 17 octobre 1964 au 17 septembre 1966. Elle a été construite sur le lieu-dit Foun Purgayro, qui devient possession de l'Etat pour le temps d'utilisation en tant que hameau forestier prêté par la commune. Un total de vingt-huit logements et un hangar sont prévus puis construits.



Ces logements comportent trois pièces: une salle de séjour de 17 m<sup>2</sup> avec cuisine, toilettes et salle d'eau compris, ainsi que deux chambres de 8,50 m<sup>2</sup>. On retrouve ces éléments dans les archives de 1964 à 1966 qui présentent les factures des travaux de construction des logements pour les harkis. Afin d'améliorer leurs conditions de vie, des persiennes sont construites le 23 septembre 1965 ainsi que des abris pouvant accueillir des troupeaux de moutons. Des installations sont effectuées pour les éclairages publics et du matériel est mis en place afin de lutter contre les incendies.



Par faute de logements, les harkis sont dans un premier temps admis dans des camps d'internement. Le camp de Rive-

<sup>1</sup> Harki : militaire servant dans une harka (milice levée par une autorité politique ou religieuse) - Larousse

<sup>2</sup> Faivre, Maurice. "L'histoire des Harkis", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 202-203, no. 2-3, 2001, pp. 55-63. « La méthode de calcul par différence entre le total des pertes et le nombre des victimes dues à des actions de guerre aboutit à une fourchette de 60 à 80 000 harkis tués en 1962-1963 ».

<sup>3</sup> Ageron, Charles-Robert. "Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie", *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, no. 48, 1995 pp. 3



# Vie du village

## État civil



■ Félicitations à **Jeanne et Ivan** pour la naissance de leur fils **Jean Monceaux** le 23/10/2022.

■ Nous déplorons les décès de **Geneviève Pellegrin Montran** survenu le 06/12/2022, de **Virginie Pellegrin Montran**, le 30/12/2022, ainsi que de **Jean Menville** le 11/01/2023.

## Jeunes lycéennes italienne, brésilienne et allemande cherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, pour apprendre le français et découvrir notre culture en immersion dans une famille française bénévole.

**Luise**, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023.

**Alice**, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française.

**Cristina**, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois.

**A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14  
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale : Fabienne Dauzats - 81090 Lagarrigue –  
06.28.70.71.72 - fabienne.ef@sfr.fr

Une partie du matériel utilisé provient de Brusque en Aveyron. Il était courant que lorsqu'un hameau était fermé, le matériel était récupéré par un autre. On retrouve aussi, dans ces récapitulatifs des dépenses trouvées aux archives, des investissements pour l'alimentation en eau potable de la Cité du Lac via des pompes à eau. Les dépenses s'élèvent à un total de 381912 francs pour l'aménagement du hameau forestier.

Les harkis présents à Vaour sont des personnes qui ont été, pour certains d'entre eux, délocalisés de la Corse. Ils sont répartis dans les hameaux forestiers du Tarn comme Puycelci, Angles et Vaour. La recherche aux archives départementales du Tarn nous a permis de découvrir l'histoire de Belmiloud Miloud. Il a été reclassé le 20 octobre 1964 sur le hameau de forestage de Vaour. Il obtient une prime de 6000 francs, dont la moitié sera destinée à une relocalisation pour le hameau forestier de Vaour et le reste pour l'achat de

vêtements. Deux plaintes sont déposées le 6 décembre 1964 et 24 juillet 1965, au ministre des rapatriés, dans lesquelles Belmiloud Miloud évoque le fait qu'il ne bénéficie pas d'assez d'argent pour se nourrir. Il invoque ses droits d'ancien combattant et met en valeur son statut de citoyen français, deux éléments qui ne semblent pas être pris en compte. Le 28 juillet 1965, il obtient une réponse mais elle ne sera pas suivie d'une action. La présence de cet homme dans les archives nous permet de nous faire une idée de la condition des harkis dans le hameau de forestage de Vaour (...).

## Echos du pot de la Nouvelle Année

Il s'est déroulé le samedi 14 janvier 2023 dernier à la salle des fêtes de Vaour.

À cette occasion, quelques habitants nous ont dit...

■ **Ginette** « Je suis venue pour participer au pot avec les gens de Vaour, parce que j'habite tout près et depuis très longtemps... 76 ans !

L'ambiance était amicale et je ne me suis pas sentie exclue bien que j'étais seule... Des gens de mon âge, il n'en reste plus beaucoup... »

■ **Christian** « L'auberge espagnole, c'est sympathique, ça permet de discuter avec les gens. On avait apporté un flan aux courgettes et une croustade aux pommes avec de la confiture de coings... c'est une spécialité d'Annie ! Chaque fois qu'on est là, on participe... c'est normal ! »

■ **Mao** « J'ai passé un très bon moment de discussions et d'échanges en mangeant de délicieux petits plats ! J'ai bien aimé la présentation des vœux par toute l'équipe active. »

■ **Rosemarie** « J'avais fabriqué une spécialité autrichienne, un "Apfelstrudel" ; je crois que tout le monde l'a aimé, il a vite disparu ! »

■ **Leonore** « J'ai beaucoup aimé cette convivialité ! J'ai apporté un plat très connu en Allemagne, une salade de pommes de terre. »

■ **Mélanie** « Nous sommes de deux régions différentes, je viens de Poitiers et Camille de l'Ariège. J'étais hyper contente de venir car à Toulouse où, certes, il y avait aussi les vœux du maire, je n'y ai jamais participé car "trop grand, trop énorme pour savoir comment s'investir". La façon de dire les vœux à plusieurs voix était un beau marqueur de cette envie de vie / démocratie participative. Comme on nous a souhaité la bienvenue, il y a plein de gens qui sont venus nous parler alors qu'il n'y a que trois mois qu'on est arrivés sur la commune. »

■ **Camille** « J'ai vécu dans de grandes villes, Londres, Paris, Toulouse mais je n'allais pas aux vœux du maire. C'était sympa cette auberge espagnole, simple et chaleureux. C'est chouette de voir les têtes des gens et ça permet les rencontres. Le fait que ce soit le midi permet d'emmener les enfants, et la rencontre permet de s'entraider et d'échanger. »



# Vie associative

## Familles Rurales : Les résolutions de l'année nouvelle !



**R**angeons nos armoires et débarrassons nous de ce qui les encombre ! Mais pas n'importe comment, bien sûr !

Donnons à Familles Rurales du Causse tout ce qui est en bon état et encore mettable par d'autres.

Favorisons le développement durable en faisant tourner nos vêtements !

On en parle aussi à notre famille, à nos amis, à nos collègues.

Vêtements et accessoires (foulards, sacs, ceintures...) chaussures, linge de maison, etc...

Femmes, hommes, enfants, on porte tout ça à la friperie de Vaour de Penne ou des Cabannes.

D'avance merci !

PS : le Causse Café a rouvert ses portes le 2 février dernier, on se promet de vous y régaler tous les jeudis !

## Vent propice



**D**epuis 10 ans, l'association Vent propice a choisi de se mettre à l'écoute des voix venues d'ailleurs. Elle partage désormais cette écoute avec le CDI (Centre de documentation et d'information) du lycée Victor Hugo de Gaillac. En 2022,

deux jeunes auteurs, Yamen Manai et Emilio Sanchez Mediavilla, ont notamment conquis les lycéens et les habitués des rencontres et leur ont permis de transformer leur regard sur deux pays, l'un très connu : la Tunisie, l'autre ignoré de presque tous : le Bahreïn.

En 2023, Vent propice poursuivra cette ouverture vers l'ailleurs et proposera dans les semaines à venir :



Emilio Sanchez Mediavilla



Yamen Manai

- Une rencontre avec l'écrivain japonais, Akira Mizubayashi

- Une soirée poétique avec la poète algérienne Samira Negrouche

- Une soirée débat sur la place de l'agriculteur aujourd'hui avec l'auteur suisse Blaise Hofmann

L'association poursuivra également son partenariat avec le théâtre du Colombier avec la programmation de documentaires en présence des réalisateurs-trices, accompagnée d'une sélection de livres.

Pour en savoir plus sur l'association : <http://ventpropice.fr>

## Paroles de Femmes



**P**aroles de Femmes est une association qui accompagne les femmes de tout âge, de toute nationalité, de toute catégorie sociale, victimes de violences actuelles ou passées, se trouvant isolées et/ou en situation de précarité, seules ou avec enfants.

L'association a été créée en 2005. Depuis 2008, elle est nommée "Réfèrent Violences Conjugales" pour le département du Tarn et labellisée en 2012 "Accueil de jour spécialisé pour les femmes victimes de violences et leurs enfants".

Paroles de femmes accueille de façon inconditionnelle chaque année près de 300 femmes, les écoute et leur propose une prise en charge globale à partir de leur parole, de leurs demandes : accompagnement psychologique, social, juridique, vers l'emploi et le logement, soutien à la parentalité.

Notre accompagnement s'articule autour d'entretiens individuels et d'actions collectives.

Peuvent s'y rendre toutes celles qui souhaitent rompre la solitude, être aidées en cas de difficultés ou de violences (quelles qu'elles soient : familiales, conjugales, professionnelles...), partager leurs expériences ou encore reprendre confiance en elles.

L'équipe de Gaillac est joignable du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Nos locaux se trouvent au 8 rue de la Madeleine à Gaillac.

Des permanences sont également tenues à Lavaur, Graulhet, Puylaurens, Revel, Brassac et Vaour.

**La permanence de Vaour, débutée le jeudi 20 octobre 2022, se déroule chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois, avec ou sans rdv, de 9h à 12h30, dans les locaux de la Maison France Services (Cabinet médical) de Vaour, rue du Nord.**

Pour prendre rendez-vous, merci de nous contacter par téléphone au 09 51 87 31 70 ou par mail :

[ruraliteparolesdefemmes81@gmail.com](mailto:ruraliteparolesdefemmes81@gmail.com)

L'ensemble de notre offre est détaillé sur notre site Internet : [www.parolesdefemmes81.fr](http://www.parolesdefemmes81.fr)

Que vous souhaitiez participer aux ateliers, bénéficier d'un accompagnement ou offrir de votre temps en devenant bénévole, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association :

09 51 87 31 70 - [parolesdefemmes81@gmail.com](mailto:parolesdefemmes81@gmail.com)

**Céline Roucolle,**  
Chargée de mission Paroles de femmes



## L'Été de Vaour



L'été de Vaour vous souhaite une belle année 2023, pleine de rires et de joies !

On vous retrouve dès février pour une belle saison de spectacles où vous aurez le plaisir de (re)découvrir des artistes emblématiques du Festival L'été de Vaour : Yannick Jaulin, conteur extraordinaire du réel et Marie Magdeleine de la cie Mmm pour du théâtre seul-en-scène poignant et drôle. Nous aurons également l'honneur d'accueillir Alain Moreau, fondateur de la compagnie belge du Tof Théâtre, pour un grand moment de marionnette autour de la parentalité.

Dans cette saison, on vous propose aussi deux week-end festifs à ne pas manquer, un premier autour du clown et de l'enfance organisé autour de la "Marche des nez" de Clowns Sans Frontières, et un week-end musical orchestré par Fawzi Berger, Bernard Lubat et leurs invités.

Et bien sûr toujours plein de jeunes compagnies et de nouvelles créations à découvrir, une revisite de "La Ferme des Animaux" en théâtre d'objets, une réflexion circassienne sur la masculinité et la virilité, un témoignage précieux et drôle sur la vie quotidienne dans une cité de banlieue... bref, on compte sur votre appétit d'imaginaires, votre besoin de rires et de rêves, votre curiosité insatiable et votre envie de vous rassembler !

Comme d'habitude, vous pourrez venir avant et/ou après le spectacle déguster un bon plat chaud sur place ou à emporter et profiter du bar et de ses bons produits locaux.

Pour plus d'infos et pour réserver, vous trouverez tout sur [www.etedevaour.org](http://www.etedevaour.org)

Au plaisir de vous retrouver.



### PROGRAMME COMPLET SAISON FÉVRIER-JUIN 2023

- **Samedi 11 Mars** : Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour - Yannick Jaulin – Théâtre et Musique
- **Samedi 18 Mars** : Pourquoi pas ? - Tof Théâtre – Marionnettes Jeune Public
- **Vendredi 31 Mars** : La Ferme des Animaux – Cie La Fleur du Boucan – Marionnettes
- **Vendredi 7 et Samedi 8 Avril** : Week-end « Clowns sans Frontières » avec More Aura/Véronique Tuillon, Soliloques/Cie singulière, Bal pour enfants, Le Schmilblick Club de Victor Betti...
- **Samedi 15 Avril** : Les Copains d'en Bas. Chroniques d'un quotidien dans la cité Magnolia – Ignace Fabiani et Claire Davienne, Cie Artiflette

- **Samedi 6 et Dimanche 7 Mai** : Weekend « Musique et Dégustation » avec Fawzi Berger, Bernard Lubat...
- **Vendredi 12 mai** : Rendu de résidence : Monticule – Cie Tractus – Théâtre d'objets
- **Mercredi 17 Mai** : Tous au Théâtre avec l'association Vivre Ensemble
- **Vendredi 26 Mai** : Rendu de résidence : Unje – Cie La VégaNova - Clown
- **Vendredi 9 Juin** : Sensible – Cie Les Hommes Sensibles – Cirque
- **Vendredi 16 juin** : Rendu de résidence : Le cirque de laine – Rauxa Cie – Théâtre d'objets
- **Samedi 24 Juin** : (dans le cadre de la Fête du Village) : Dégingandé – Cie Les Dégingandés – Théâtre de rue

### FESTIVAL L'ÉTÉ DE VAOUR

On se retrouvera ensuite pour la 37<sup>ème</sup> édition du Festival L'été de Vaour qui se déroulera du 22 au 30 juillet sur le territoire et du 1<sup>er</sup> au 6 août à Vaour.



Édition 2022 du festival de l'Été de Vaour



# Détente

## Les mots fléchés de Vaour par Julie

JARDIN PERMACOLE	▼	STATION D'ÉPURATION DE PENNE	▼	PRONOM SUJET	▼	BREUVAGE LOCAL (L'...)	EMPRESSEMENT	▼	ASPIRERA	▼
NOM DE NOTRE DOLMEN	→	POLARITÉ FÉMININE	▼	PARFOIS REFOULÉES	▼		AVEC SOUS-TITRE	▼	A DONNÉ SON NOM À L'ÉCOLE	▼
AVANT UN BON REPAS	→					FLEUR SACRÉE				
VOISINE	→					RIVIÈRE D'OCCITANIE				
	→						MÊCHE REBELLE	→		
POUR POSTULER	→	ELEMENTS D'UN ENSEMBLE	→					ARGON	→	
	→	IRLANDE	→				SUFFIXE	→		
ÔTER LE COEUR D'UN FRUIT	→	ERRERAI	→				ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAMME	▼		
POUR L'APÉRO	→								PRÉNOM MIXTE	▼
	→			ADDICTION DES ENFANTS	→					
	→			STRUCTURE JURIDIQUE	→					
EREINTÉ	→					LA TERRE EN GREC	→			
SOUVENT EN CRISE	→					PRIX EXIGÉ	→			ON Y MET LE PIED
	▼			HAMMEAU INHABITÉ	→			ZIGOUILLÉ	→	
	▼			ROCHE CALCAIRE	→			PROPHÈTE	→	
	▼									DESIGNÉE
	→	MUSIQUE ACTUELLE	→	RABAISSANT	→	ARBRE OU CRIME	→			
VENT LOCAL	→								MESURE CHINOISE	→
À PLUMES OU ÉCAILLES	→								NOTE	→
	→							DÉPOUILLE	→	
PROJET DE BÂTIMENT CONTRACEPTIF A VAOUR	→									

Les définitions et cases colorées concernent les mots en lien avec Vaour.  
Les mots se lisent toujours de gauche à droite et de haut en bas.

Résultats de la grille de mots fléchés à la fin des Echos de Vaour



# Courrier des lecteurs

La rubrique du "Courrier des lecteurs" est un espace de libre expression ouvert à tous.

Alors n'hésitez plus ! Emparez-vous de cet outil de dialogue important pour la vie de notre village et partagez avec nous vos réflexions, remarques, souvenirs et autres anecdotes !

Les courriers publiés restent sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

La Commission communication se réserve le droit de refuser tout courrier anonyme (les coordonnées des auteurs ne sont jamais publiées), injurieux ou diffamatoire, ou de différer sa parution si besoin.

Comment transmettre mon courrier ?

- en le déposant à la mairie

- en l'envoyant par mail à [communication@vaour.fr](mailto:communication@vaour.fr)

Texte : environ 15 lignes / 1 000 signes (maximum)

Image : fichier JPEG / haute définition (300 dpi) / envoyé en pièce jointe

## Joseph Bergamo



Joseph Bergamo a été le conseiller agricole de notre petite région agricole de 1967 à 2003. Il habitait Vaour dans la maison de la rue principale qui a longtemps hébergé le bureau du Crédit Agricole. Nombreux sont les Vaourais qui l'ont connu, voici quatre témoignages, il aurait pu y en avoir beaucoup d'autres :

« Outre son activité professionnelle qu'il menait avec une rare conscience, Joseph a été de toutes les initiatives et réalisations qui ont vivifié ce village durant 30 ans, depuis "Animation et Découverte" en 1969 - prémices d'une action culturelle intercommunale - jusqu'à L'été de Vaour. Joseph était un pragmatique, un réaliste loin des billevesées, récusant les chimères, les songe-creux, les débats profus et stériles. Il appartient à la micro-histoire locale, celle du temps d'avant, du Vaour d'avant. »

Gérard Le Got

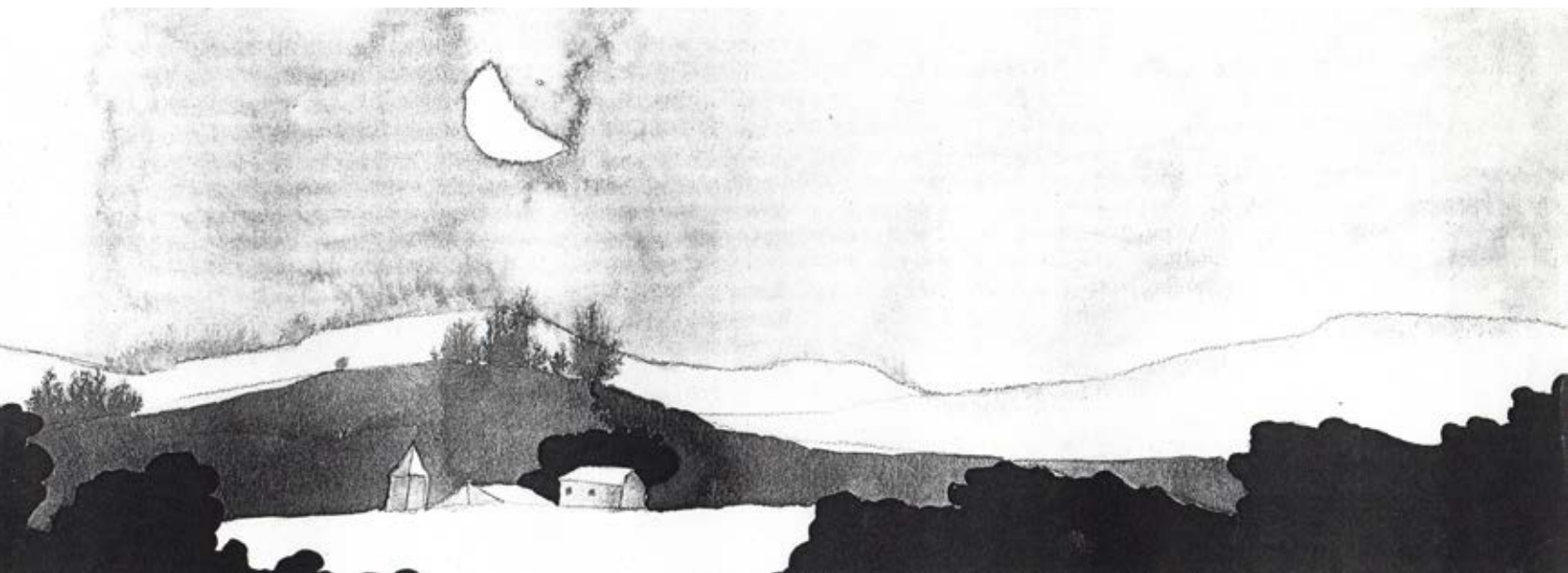
« Quand nous avons décidé d'acheter l'Hôtel du Nord, Joseph naturellement s'y est impliqué. Il a activement participé aux travaux de restauration pour en faire un gîte rural. Il était de toutes nos réunions trimestrielles qui faisaient vivre notre groupe.

J'ai fait sa connaissance à l'été 1975, je l'ai rencontré comme conseiller agricole, je faisais partie du groupe qui avait décidé d'acheter la ferme du Muret, nous avons discuté des activités agricoles possibles sur cette exploitation. »

Gérard Lanoye

« Joseph Bergamo était notre conseiller en agriculture. Ses conseils bienveillants nous ont énormément aidés lors de nos débuts à Vaour. Il était vraiment passionné par son métier et ses conseils étaient donnés avec beaucoup de compétence et de gentillesse. »

Léonore et Mao







# Infos pratiques

## Paroles de Femmes



Tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois, de 9h à 12h30 permanence de l'association Paroles de Femmes.

Association d'aide pour les femmes en difficulté et victimes de violences.

Cabinet Médical de la Maison du Causse, à Vaour.

Avec ou sans rendez-vous :

09 51 87 31 70

ruraliteparolesdefemmes81@gmail.com

## France Services



La maison France Services du Causse à Vaour change d'adresse mail afin de mieux préserver la confidentialité des données. Ainsi, l'ancienne

adresse msap.vaour@gmail.com devient désormais : fs@vaour.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15, ouverture de l'espace numérique et du coworking, accueil pour tous renseignements, prise de rendez-vous pour les demandes spécifiques

France services reçoit les usagers pour les demandes spécifiques et les dossiers complexes sur rendez vous, tous les après-midi du lundi au vendredi inclus, de 13h30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.

Prendre rendez-vous au 05 63 47 68 72 ou sur place.

Également à France Services : les conseillers numériques de la 4C, Louise et Guilhem, sont présents 2 mardis matin/mois, de préférence sur RDV (standard de l'Escale de la 4C 05 63 56 11 98), pour des conseils de prise en main de l'outil numérique et de l'accompagnement sur demande. Ils peuvent également déplacer au domicile des personnes.

## Mairie

Secrétariat/Rendez-vous :

Tél. : 05 63 56 30 41

Nouvelle adresse-mail :

mairie@vaour.fr

Site Internet : www.vaour.fr

Horaires d'ouverture : lundi 13h30-17h30, jeudi 8h30-12h30, vendredi 13h30-17h30

Les élus reçoivent sur rendez-vous pris au secrétariat de la mairie.

Permanences les lundis de 10h à 12h.

## Commerces, services

EpiceRie de Stéphane

Tél. : 05 63 56 34 40

Horaires d'ouverture : mardi au samedi 7h30-12h30 / 17h-19h30, dimanche 8h30-12h30.

Epicerie biologique Ellipse,

boutique artisanale

Tél. : 05 63 56 03 18

E-mail : ellipsebioartisanat@gmail.com

Horaires d'ouverture : lundi au samedi 10h-13h / 14h-19h30.

Friperie de Familles Rurales

Horaires d'ouverture : mercredi et jeudi 10h-12h30, samedi 15h-17h.

Marché de Vaour

Place du village - jeudi 9h-13h.

Autres marchés

Samedi matin - Cordes-sur-Ciel

Dimanche matin - Saint-Antonin-Noble-Val

Espace "encombrants" de Penne

Situé sur la D9 en bas du village sur la route de Janoye, est ouvert les premiers vendredi du mois de 14h à 17h et le samedi suivant de 9h à 12h (si le vendredi et le samedi ne tombent pas le même mois, l'ouverture est reportée à la semaine suivante).

## Maison du Causse

La Poste

Tél. : 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h30.



France Services

Tél. : 05 63 47 68 72

E-mail : fs@vaour.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 13h30-17h.

France Services reçoit les usagers sur rendez-vous. Prendre rendez-vous au préalable au 05 63 47 68 72, ou sur place.



Espace numérique et coworking accessibles du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence à France Services sur rendez-vous, tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois.

Familles Rurales du Causse

Salon de thé les jeudis 9h30-17h.



ADMR

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h - 17h ; mercredi 9h - 12h

Tél. : 05 63 45 17 31



Cabinet de soins

Sur rendez-vous.

## Médiathèque

Tél. : 05 63 45 01 84

E-mail : mediatheque@vaour.net

Horaires d'ouverture : mercredi 10h-12h / 15h-18h, jeudi 10h-12h30, samedi 16h-18h.

## Secours

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112



Mairie de Vaour  
Place de la Mairie  
81140 VAOUR  
05 63 56 30 41  
mairie@vaour.fr  
www.vaour.fr

## les Échos de Vaour

Responsable de la publication : Jérémie Steil, Maire de Vaour | Comité de rédaction : Isabelle Cotte - Ignace Fabiani - Gérard Lanoye - Lisa Matz - Claire Simon - Léonore Strauch - Thierry Vignolles | Textes et illustrations sous licence CC BY SA | Textes rédigés par : les membres du groupe de coordination, les commissions municipales et les associations | Illustration de couverture : Le Dandy Manchot | Illustrations : Lisa Matz - Kathelène de Préville | Photos : Famille Bergamo - Jeanne Damery - Damien Gris - Le Dandy Manchot - Claire Simon | Conception graphique, maquette : Thierry Vignolles | Impression : Gaillac Imprim' - 37 av. Saint-Exupéry - 81600 Gaillac | Bulletin Imprimé sur papier recyclé

